



Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2021

Direction des concours et de la
mobilité des cadres de direction

28 janvier 2021

Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié sous réserve de modifications.

Un concours ou examen professionnel peut être ajouté ou supprimé

Des dates de concours et examens professionnels peuvent être modifiées sans que ces décisions aient à être justifiées et puissent faire l'objet d'une réclamation

Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels confirme leur organisation

La direction des concours et de la mobilité des cadres de direction ne saurait être tenue pour responsable des annonces erronées de concours diffusées par les organes de presse. Par ailleurs, ces informations étant susceptibles de modification en cours d'année, il appartient aux candidats d'obtenir confirmation des dates auprès du CNFPT.

Pour faire acte de candidature, vous pouvez :

- soit vous inscrire en ligne sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr) pendant la période de retrait des dossiers ;
- soit envoyer au siège du CNFPT – Service des concours et des examens professionnels A+ (80 rue de Reuilly – CS 41232 – 75578 PARIS Cedex 12) une demande écrite de dossier, accompagnée d'une enveloppe grand format, libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 160 gr en moyenne.

Aucune demande de dossier d'inscription ne sera prise par téléphone ou messagerie électronique.

A NOTER

Le concours externe est ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ayant accompli une certaine durée de services publics effectifs.

Le troisième concours est ouvert aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée. Les titulaires de contrats emplois-jeunes peuvent avoir accès à ce troisième concours.

Concours d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 2 1						
Du 15 mars au 9 avril 2021	Le 16 avril 2021	Epreuves écrites : Du 28 juin au 2 juillet 2021 Epreuves orales : Du 4 au 14 octobre et du 2 au 10 novembre 2021	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans

Date d'entrée en scolarité : 3 janvier 2022

Examen professionnel d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*
2 0 2 1				
Du 08 février au 5 mars 2021	Le 12 mars 2021	Examen des dossiers : Du 12 au 16 avril 2021 Epreuves orales : Du 25 mai au 4 juin 2021	A +	Cf. décret n°2013-738 du 12 août 2013 (article 9)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter aux brochures d'information disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 2 1						
Du 03 mai au 28 mai 2021	Le 04 juin 2021	Epreuves écrites : Du 07 au 09 septembre 2021 Epreuves orales : Du 22 novembre au 3 décembre 2021	A +	BAC + 5	7 ans d'ancienneté	-

Date d'entrée en scolarité : 1^{er} mars 2022

Examen professionnel d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*
2 0 2 1				
Du 22 février au 19 mars 2021	Le 26 mars 2021	Examen des dossiers : Du 3 au 12 mai 2021 Epreuves orales : Du 14 au 25 juin 2021	A +	Cf. décret n°2016-200 du 26 février 2016 (article 7)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours de conservateur territorial de bibliothèques et de conservateur territorial du patrimoine

Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 2 1							
Conservateur de bibliothèques	Du 15 mars au 9 avril 2021	Le 16 avril 2021	Epreuves écrites : Les 27 et 28 mai 2021 Epreuves orales : Du 22 septembre au 1 ^{er} octobre 2021	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	-
Conservateur du patrimoine	6 au 30 avril 2021		Epreuves écrites : Du 23 au 27 août 2021 Epreuves orales: novembre 2021	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	-

Date d'entrée en scolarité : 3 janvier 2022

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter aux brochures d'information disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).